

Recycler pour préserver
l'environnement

Le centre de tri des collectes sélectives à Sevran



SYCTOM

DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Centre de tri à Sevran

Comment ça marche ?



1

1/ Je trie mes déchets

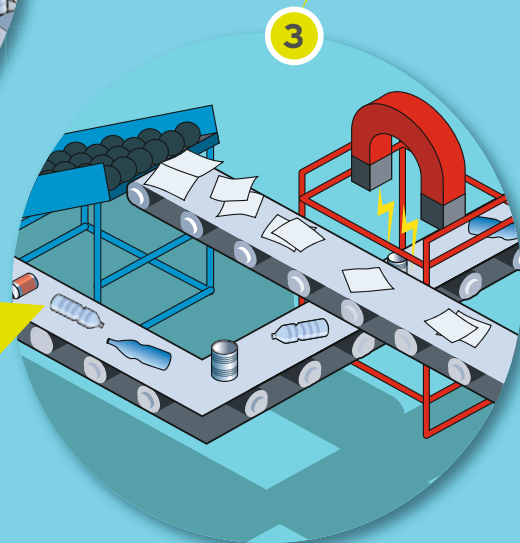
Chez moi, je mets dans un même bac les journaux-revues-magazines, les feuilles de papier, les emballages en carton, les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, aérosols et canettes en métal. Seuls ces déchets sont recyclables et acceptés dans les collectes sélectives. Quand j'ai un doute, je mets le déchet dans l'autre bac, avec les déchets non recyclables.

2/ Mes déchets arrivent au centre

Mes déchets pré-triés sont ramassés par un camion de collecte sélective de ma commune. Ils sont transportés jusqu'au centre de tri et déversés dans le hall de réception. Un agent contrôle leur qualité avant d'autoriser leur passage sur la chaîne de tri. Bien trier ses déchets, c'est éviter que les camions-bennes ne soient refusés pour le tri-recyclage !



2



3

3/ Mes déchets sont d'abord triés mécaniquement

Un tapis roulant emporte mes déchets vers la cabine de pré-tri. Le verre, les sacs, les appareils électriques... sont retirés pour faciliter les autres étapes de tri. Ensuite, des équipements mécaniques commencent la séparation des gros cartons, puis des déchets creux (bouteilles, canettes, conserves...) et plats (journaux, magazines, papier, cartonnets...).

Infos clés

11 communes de Seine-Saint-Denis

350 000 habitants concernés

10 000 tonnes de collectes sélectives par an

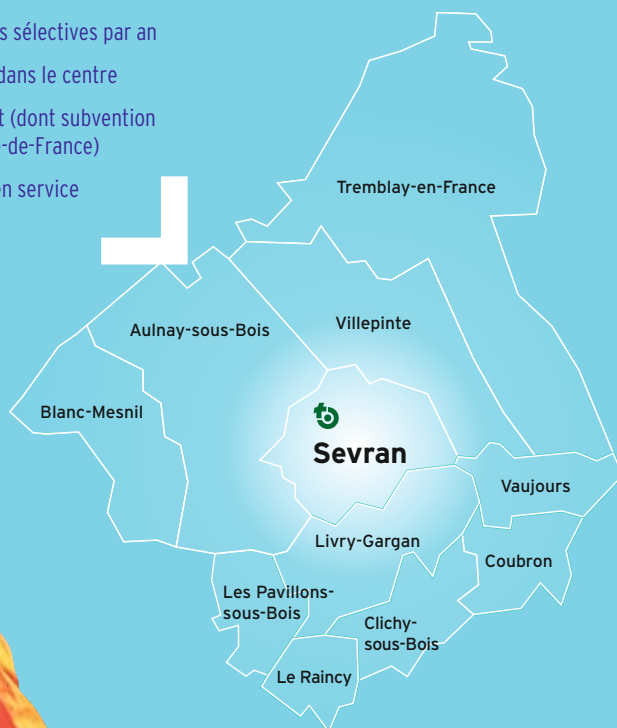
25 personnes employées dans le centre

19,7 M€ HT d'investissement (dont subvention de 1,6 M€ du conseil régional d'Île-de-France)

Novembre 2008 : mise en service

Veolia : exploitant

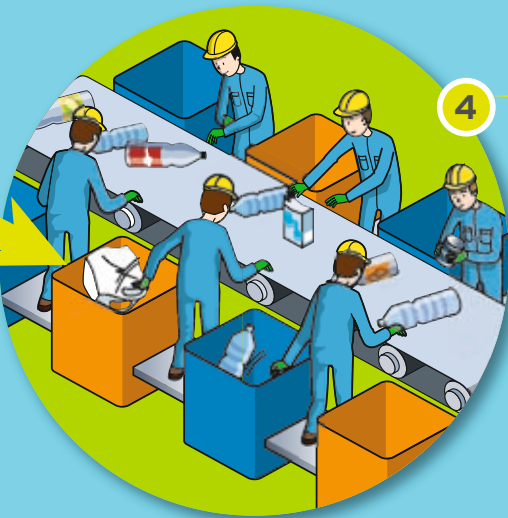
Un centre de tri pour les collectes sélectives de 11 communes





Le saviez-vous ?

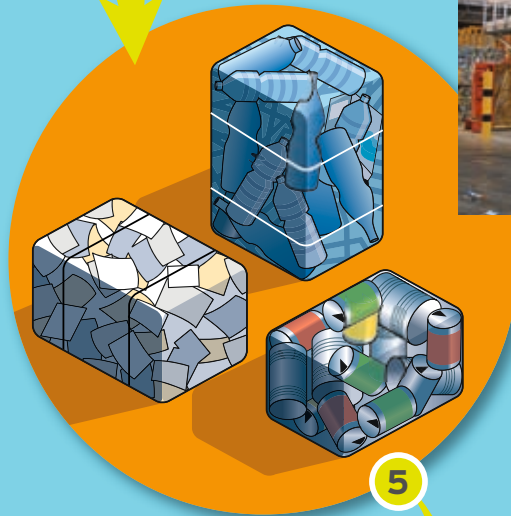
Le recyclage des déchets ménagers préserve l'environnement en économisant les ressources naturelles (énergie, eau...) et les matières premières. Par exemple, le recyclage de 43 bouteilles d'eau de 1,5 litre permet d'économiser 1 kilo de pétrole brut. Le recyclage de 100 kilos de boîtes de conserve en acier évite l'extraction de 140 kilos de minerai de fer. La fusion de 400 kilos d'aluminium recyclé permet l'économie de 11 millions de watts, soit la consommation électrique annuelle d'un habitant à son domicile.



4

4/ Mes déchets sont aussi triés manuellement

Malgré les machines, certains déchets sont encore mélangés. Des agents affinent le tri pour séparer les déchets par catégorie : journaux/revues/magazines, canettes, plastiques transparents incolores et colorés, plastiques opaques, briques alimentaires... Les déchets ainsi triés sont alors stockés avant d'être conditionnés. Bien trier ses déchets à la maison, c'est faciliter le travail de récupération des agents-trieurs !



5



5/ Mes déchets sont recyclés

Les matériaux récupérés sont conditionnés en balles, pour être facilement transportables. Ils partent ensuite vers leur filière de recyclage pour être transformés en matière première secondaire. Mes déchets seront ainsi recyclés et serviront à la fabrication de nouveaux produits.

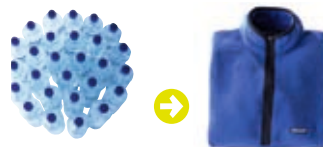
Que deviennent les déchets triés ?



627 canettes
= **1 vélo**



1 tonne de papier carton
= **4 500 boîtes à chaussures**



27 bouteilles
= **1 pull polaire**





Panneaux solaires

Une installation moderne, soucieuse du cadre de vie

Construit selon la démarche de haute qualité environnementale, le centre est doté d'équipements visant à limiter les nuisances pour le personnel et l'environnement, avec notamment :

- une activité générant un trafic limité, en moyenne, à une dizaine de camions par jour ;
- un fonctionnement 5 j/7, de 8 h 30 à 16 h 15 ;
- une bonne ergonomie des postes de travail ;
- l'insonorisation des équipements mécaniques et du bâtiment ;
- le traitement de l'air dans les cabines de tri ;
- des panneaux solaires fournissant 40 % de l'eau chaude sanitaire du centre ;
- un bassin de régulation des eaux d'orage pour éviter tous risques d'engorgement des égouts.

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne traite chaque année près de 2,5 millions de tonnes de déchets ménagers produites par les 5,6 millions d'habitants de ses 85 communes adhérentes.

Pour mener à bien sa mission de service public, le Syndicat dispose de centres de valorisation matière (5 centres de tri) et de 3 centres de valorisation énergétique des déchets ménagers, répartis sur son territoire.

Pour plus d'informations :
www.syctom-paris.fr

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Agglomération parisienne

35, boulevard de Sébastopol – 75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00 – Fax : 01 45 08 54 77
Site web : www.syctom-paris.fr

Un centre de tri de proximité, respectueux de l'environnement

Le centre de tri à Sevrans s'inscrit dans une logique de territoire pour mieux répondre aux besoins de traitement des collectes sélectives des communes proches. Une proximité qui permet de réduire les distances entre les lieux de collecte et de traitement des déchets et de limiter ainsi les pollutions et nuisances liées au trafic des bennes de collecte.



Intégration urbaine et paysagère soignée

Face à la zone pavillonnaire, côté ouest, une bande de terrain paysagère de près de 20 mètres a été prévue entre le bâtiment et la rue. Elle a été traitée par un paysagiste afin de réaliser un continuum végétal avec le parc et de réduire l'impact visuel du bâtiment par un talus de 5 mètres de haut, planté d'arbres.



Charte de qualité environnementale : un engagement durable

Signée le 13 septembre 2006 avec la Ville de Sevrans et le SITOM93, la Charte de qualité environnementale garantit les conditions de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement qui encadrent la réalisation et le fonctionnement du centre de tri. Cette charte illustre la volonté commune de limiter les nuisances, de préserver le cadre de vie et d'informer le public.

Démarche sociale

Pour répondre à la volonté du SYCTOM de privilégier l'emploi local et une démarche d'insertion, l'exploitant Veolia a procédé, en lien avec la ville de Sevrans, au recrutement d'un personnel local, tout en proposant une formation initiale.



Centre de tri des collectes sélectives

24, rue Henri-Becquerel
Parc d'activité Bernard-Vergnaud
93270 Sevrans